L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI 21 MAI 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1881.—Théâtre.—Temps parfaitement couvert et doux. Pas de changement du baromètre, vents variables généralement du sud à l'ouest.

Température du 20 mai 1881

Observations de J. DURAND, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	70	21
Midi	76	24
3 P. M.	80	27
9 P. M.	75	23

Vendredi, 20 mai, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo	82	Louisville, Ky	76
Atlanta, Géo	78	Memphis, Tenn	78
Charleston, Tex	78	Mobile, Ala	85
Cairo, Ill	80	Montgomery, Ala	84
Chattanooga, Tenn	78	Nashville, Tenn	80
Cincinnati, O	76	New Orleans, La	80
Columbus, Miss	78	Norfolk, Va	78
Corpus Christi, Tex	78	Pensacola, Fla	86
Cleveland, O	78	Savannah, Géo	80
Dallas, Texas	78	Shreveport, La	78
Galveston, Tex	78	St-Louis, Mo	78
Fort Worth, Tex	77	St-Paul, Minn	73
La Grange, Mis	73	Vicksburg, Miss	78
Leavenworth, Kan	78	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sont les plus basses).

Augusta	3.00	Nashville, Tenn	5 04
Atlanta, Ill	20 11	New Orleans*	2 06
Cincinnati, O	12.09	Omaha, Neb	10.97
Davenport, I	11.01	Pittsburgh, Pa	3.10
Keokuk, Iowa	14.03	Shreveport, La	16.08
La Crosse, Wis	8.07	St-Louis, Mo	25.00
Leavenworth, K	12.93	St-Paul, Minn	11.03
Louisville, Ky	6.10	Vicksburg, Miss	61.05
Memphis, Tenn	28 05	Yankton	—

* 2 pieds au niveau des hautes eaux de 1874.

Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Anthony Albert à Mlle Cora Delaney;
Henry F Wilson à Mlle Ludimela F Cormier.

Naissances.

Mme Frederick Rippel, un garçon, 24 avril.
" Adolphe Hitell, une fille, 27 mars.
" Joseph Blanc, un garçon, 3 mai.
" Joseph Cronson, a garçon, 16 mai
" Wm Strieker, une fille, 13 avril.
" Barthelemew Flynn, un garçon, 1 mai.

Décès.

Francis P Cargel, 5 ans, l'asile des orphelins 26 Marie.
Florence Buchanan, 10 jours, coin Esplanade et Franklin;
Victoria Dominique 4 mois, 632 rue Dauphine;
William Kiefer, 4 ans, coin Bagatelle et Urquhart;
Jean-Baptiste Bontivre, 2 mois, rue Flood;
George Wegmann, 4 mois 139 rue Septième;
Maria Richardson, c, 4 ans, 89 rue Nord Dorgenoy;
Hubert Mérand, 29 ans, 348 rue Nord Villere;
William Hanley, 1 an 311 rue Melpomène;
Victor Babeaud, c, 3 mois, rue Orléans, près Villere;
Aristide Williams, c, 2 mois, 69 rue Kerlerec;
Wm. F. Mulkan, 3 ans, 1 mois, 84 Philippe;
Frank Eadman, 2 heures, coin Poland et Lesseps.
Lucille Vau, 8 ans, 392 rue Clio;
Chas. S. Durrize, 32 ans, coin Washington et White.

Voyageurs arrivés aux principaux Hôtels.

CITY HOTEL.

Julius Levin, C E Brungardt, Alexandrie, C C Williams et femme, Lydia Mae Williams, Les, Williams, Lafourche, J M Harrell, Thibodeaux, Lee; Elen Keller, Indianaville, A T Byers, Springfield, O; Robt W Hardwish, Albany, Chas G Baker, Jas Durrie, N Y; John Schoop, St Louis; J Powers, Mobile, Thos H Kelley, Jackson, J S West, Durant C D Cotten et femme, Miss C W Barber et enfant, Mlle E Osborn, W P Smith et femme, Edwards, James G Terry, F F Stackhouse, R M Lesterner, Col Stewart, Miss; C M Franck, Pitsburg; M E Spilman, ville.

Réponse du bureau de santé de la Louisiane, par l'organe du Dr Formento, aux questions soumises par le Dr Chailié, représentant du bureau national à la Nlle-Orléans.

—Nous publions ci-après la réponse que notre bureau a faite, par l'organe du Dr Formento, aux questions que lui avait soumises le Dr Chailié. Nous ne l'avons pas insérée plus tôt, car nous n'avions pas eu le temps de la traduire.

M. le Président,

J'ai étudié avec soin la communication officielle que nous a adressée M. le Dr. Chailié, inspecteur du Bureau National de Santé.

Cette communication est d'une très grande importance, et d'un grand intérêt pour nous. Elle renferme plusieurs propositions de nature diverse, et soumet à notre approbation des mesures dont l'adoption pourrait avoir de très grandes conséquences.

Ces raisons et le fait que les propositions qui nous sont soumises, émanent d'une autorité sanitaire qui a droit à tout notre respect, me justifieront, j'espère, de les avoir examinées une à une, et avec peut-être un peu trop de longueur.

Nous passerons successivement en revue les cinq propositions du Bureau National de Santé.

La première proposition demande que les rapports de décès de maladie contagieuse ou infectieuse, les rapports de ces derniers ou soupçons faits au Bureau d'Etat, ou à un de ses membres, soient immédiatement communiqués à l'inspection du Bureau National, lequel, si ces cas lui semblent le justifier, sera autorisé à les voir de concert avec l'agent désigné par le Bureau d'Etat.

Cette demande qui est presqu'une copie d'une résolution adoptée par le Bureau d'Etat, le 19 avril 1881, est accordée sans hésitation.

2me proposition. "Que le Bureau d'Etat consente à modifier sa résolution, quant à la question d'arbitrage, dans les cas où les agents des deux Bureaux ne s'entendraient pas sur la nature d'une maladie suspecte."

Le Bureau National suggère que dans les cas de différence d'opinion parmi les membres du comité d'enquête, les deux rapports soient soumis aux deux Bureaux. Avec tout le respect dû à la proposition du Bureau National, le Bureau d'Etat adhère à la résolution qu'il a déjà adoptée, celle qui déclare qu'il n'y aura qu'un seul rapport (de la majorité.) Voici les raisons qui l'ont décidé et qu'il réitère aujourd'hui. Le comité d'investigation a été composé avec soin, de façon à inspirer la plus grande confiance aux deux Bureaux et au public. Un des membres du comité est désigné par le Bureau National. L'autre par le Bureau d'Etat, chacun d'eux étant suivi par les deux Bureaux. En cas de différence d'opinion quant à la nature de la maladie suspecte, ces deux membres devront choisir un arbitre qui sera toutes les conditions voulues de capacité, d'honnêteté &c. Une décision de la majorité d'un tribunal ainsi composé présente toutes les garanties de certitude que l'on peut espérer dans les transactions humaines, et nous nommes d'avis qu'il serait peu convenable si non dangereux, de diminuer l'autorité d'un tel rapport par un contre-rapport qui agiterait l'opinion publique et arracait peut-être une panique générale.

Toutes les mesures basées sur un tel rapport et qui seront adoptées par un des Bureaux, inspireront la confiance générale et seront approuvées par la communauté; l'application de ces mesures deviendra donc plus facile. Dans bien des cas les Bureaux seraient sans les éléments nécessaires pour leur permettre de décider entre deux rapports contradictoires. Par l'adoption d'un seul rapport, les devoirs des deux Bureaux, National et d'Etat, seront grandement facilités; toute hésitation en controverse sera évitée à une époque où le délai serait dangereux, les mesures de salubrité recommandées augmenteront plus de valeur et produiront des résultats plus avantageux. Telles sont les raisons qui nous ont fait adopter un seul rapport, et qui nous empêchent de consentir à la 2me proposition.

3me Proposition. "Qu'afin d'obtenir les premiers renseignements relatifs à l'existence de la fièvre jaune, (point sur lequel insiste beaucoup le Bureau National) l'inspecteur national soit autorisé à faire un appel aux Médecins, aux Organisations Médicales et Sanitaires, leur demandant à lui fournir les informations nécessaires." Le Dr Chailié ajoute que par l'ignorance ou la négligence de ceux sur lesquels compte le Bureau d'Etat, ces renseignements ne sont pas toujours obtenus.

Il me semble qu'un tel appel est pour le moins superflu. La loi oblige que tout médecin, chirurgien, pharmacien, capitaine de navire, maître d'hôtel, chef d'institution, etc, rapporte dans les 24 heures tous les cas de maladies infectieuses, particulièrement la Choléra, la Fièvre Jaune, la Variole, la Diphthérie, le Typhus. Toute infraction à cette loi est punie d'une amende de $25 pour chaque offence ou un emprisonnement de trente jours. Le Bureau d'Etat est fermement décidé à faire exécuter cette loi.)

Les personnes sur lesquelles dépend surtout le Bureau d'Etat (et dans ces circonstances assez raisons) pour obtenir ces renseignements sont ses propres officiers et tout le corps médical de la Nouvelle-Orléans. L'ignorance et la négligence que semble craindre l'inspecteur national, ne s'applique certainement pas à eux. En dehors des médecins, la demande de renseignements faite par l'inspecteur national, s'adresserait précisément aux mêmes personnes qui sont tenues par la loi de donner ces renseignements au Bureau d'Etat, et nous ne voyons pas que la même danger d'ignorance ou de négligence, s'il existe, puisse être évité. Cette addition faite, nous ne voyons pas d'objection à l'appel de l'inspecteur, à condition que les renseignements fournis par les personnes ci-dessus nommées ne les exemptent pas de leur obligation de faire les mêmes rapports au Bureau d'Etat, seule autorité constituée par la loi qui puisse recevoir une communication officielle.

4me Proposition.—Dans le cas que la Fièvre Jaune se déclare dans cette ville pendant l'été, le Bureau National désire coopérer par tous les moyens possibles avec les autorités locales, dans le but de limiter l'étendue de la maladie et de l'éteindre, et cela est possible. Pour arriver à ce résultat ce Bureau contribuera aux dépenses nécessaires. Le Bureau d'Etat sera tenu de faire une demande de secours au Bureau National et d'indiquer les mesures qu'il compte prendre, etc. Nous ne pouvons qu'approuver ce désir du Bureau National et nous en félicitier. Nous serions désiré que ces offres bienveillantes ne dépendissent pas du fait d'une épidémie déjà existante parmi nous, mais qu'elles s'appliquassent à des mesures de précaution. Ainsi serait mise en action la maxime citée avec beaucoup d'apropos, dans sa communication, par l'inspecteur national le Dr Chailié: "In time of peace prepare for war."

5me proposition. Celle-ci est la plus importante de toutes. Le Bureau National demande que le Bureau d'Etat adopte une résolution semblable à la résolution passée par le conseil sanitaire de la vallée du Mississippi, "que tout navire venant d'un port où la fièvre jaune existe, ou dans lequel certaines maladies contagieuses ou infectueuses sont dites exister, sera inspecté au Port Eads, et que, dans le cas et ce navire sera constaté infecté, ou qu'on aura des raisons pour le soupçonner infecté, il ne lui sera pas permis de passer Port Eads, venant à la Nlle-Orléans, sans un certificat de l'inspecteur du Bureau National de Santé résidant à la station de quarantaine de Ship Island.

A cette la déférence et le respect dûs au Board National et malgré notre sincère désir d'entretenir des relations amicales et d'encourager une cordiale coopération, dans l'espoir d'accomplir notre vœu le plus cher, notre ambition sincère de protéger notre ville et notre Etat contre tout ce que les Etats de la vallée du Mississippi contre l'introduction d'une peste étrangère, de la fièvre jaune particulièrement, nous devons avouer que cette proposition est pour nous une cause de surprise et de regrets, car il nous est tout à fait impossible d'y consentir.

L'Ile aux Vaisseaux est un banc de sable situé sur la côte de l'Etat du Mississippi, à 100 milles de l'embouchure du Mississippi, entièrement hors du passage des navires venant des ports les plus sujets à être infectés, tels que Rio Janeiro, la Havane et Vera Cruz. En admettant que l'Ile aux Vaisseaux fut parmi les établissements du monde de l'établissement le plus sûr, le mieux organisé pour une quarantaine, que cette île présentât tous les avantages sanitaires, avec toutes les facilités pour charger et décharger les navires, pour les provisions etc, en admettant qu'elle fut entourée d'eau profonde, parmettant aux navires qui tirent beaucoup d'eau de charger aux wharves du dit établissement, en admettant tout cela, et malheureusement les faits ne justifient pas cette assertion de notre part, nous disons qu'aucun des actes de la Législature qui a créé ce Board et établi la quarantaine pour la protection de l'Etat de la Louisiane n'a conféré au Bureau d'Etat le pouvoir d'ordonner aux vaisseaux de sortir des eaux du Mississippi pour les envoyer dans un port étranger. Assumer ce pouvoir paraît un abus d'autorité que ne tolérerait nul gouvernement d'après les puissances étrangères. Supposons qu'un navire à voiles, après avoir obtenu le certificat qui doit lui ouvrir l'entrée du Mississippi, veuire se déclarer à son bord, des cas de fièvre jaune, dans le trajet de retour de Ship Island à Rodeport—éventualité fort possible si l'on réfléchit que la distance est de cent milles et que assurément par le vent ou le mauvais temps, se navire peut employer plusieurs jours à faire ce trajet—que feront-nous alors? Renverrons-nous ce navire une seconde fois à la quarantaine à l'Ile aux Vaisseaux?

Le bon sens connaît, le seul qui les navires des ports étrangers venant à la Nouvelle-Orléans, doivent être inspectés et soumis à la quarantaine établie par les lois de l'Etat de la Louisiane, doit être notre station de quarantaine d'Etat, établie sur le Mississippi. Cette station est admirablement située; placée à une distance suffisante pour préserver notre ville du voisinage des navires infectés, assez rapprochée cependant pour que l'on puisse, en cas de nécessité, se procurer des provisions, des travailleurs acclimatés, des médecins, etc.

Ces établissements sont l'administration du nouveau board a été entièrement remis à neuf, les frais s'élevant à près de $7000; il représente une valeur de $60,000, il contient d'immenses magasins, toutes les facilités pour charger ou décharger les navires au wharf. Il est relié par télégraphe à toutes les parties du monde. Après New York, c'est assurément la station de quarantaine la mieux organisée. Les réglements qui gouvernent notre station de quarantaine sont assez stricts pour nous protéger entièrement des infections étrangères, tout en maintant le moins d'entraves possibles au commerce.

Si nous acceptons la quarantaine de Ship Island comme condition préalable à l'entrée d'un navire infecté ou supposé infecté dans le fleuve, il faut, pour être logique, abolir notre Bureau d'Etat, renoncer à nos droits, à nos pouvoirs, et au devoir sacré qui nous est imposé de protéger nous-mêmes la vie de nos concitoyens, les intérêts de notre commerce, obligations à laquelle nous ne saurions volontairement renoncer, ni remettre à d'autres autorités, quelles que grandes et puissantes qu'elles puissent être.

Pour toutes ces raisons et pour beaucoup d'autres que nous pourrions y ajouter, nous refusons respectueusement de ratifier cette 5me et dernière proposition.

En examinant les propositions émanées du Bureau National de Santé, nous avons agi en loyauté et justice, ainsi que nous l'avons toujours fait quand des sujets de discussion se sont élevés entre le Bureau National de Santé et le Bureau d'Etat de la Louisiane. Nous considérons de notre devoir, nous trouvons que nous nous devrons à nous mêmes et à nos confrères du Bureau National, de donner plainement et explicitement nos opinions et nos convictions, sur tous les sujets qui ont rapport à la santé publique.

Nous réitérons ici notre grand désir d'étendre nos relations amicales avec toutes les organisations sanitaires, et en particulier avec le Bureau national de santé. L'œuvre que nous avons en vue est la même. La santé publique est notre ambition et notre but. Chaque organisation doit en sphère d'action, a sa part d'utilité et contribue au bien public. Les efforts combinés et cependant distincts de chacune d'elles produiront les plus heureux résultats. On nous trouvera toujours, nous, membres du Bureau de santé de l'Etat, prêts à coopérer, dans la limite de notre pouvoir, aux mesures qui pourraient contribuer au bien être et aux intérêts de notre patrie commune.

Cour criminelle de district.—

A la section A—juge Roman—La demande d'une nouvelle audition de cause dans la proche de Geo. Cogswotch ou Garibaldi, convaincu de vols de fait, a été refusée. Cogswotch a été condamné à une amende de $200, y compris les frais, et à cinq mois de prison de police.

A la section B—juge Lansenberg—Willie Traub, convaincu de vol, a été condamné à six mois de prison de paroisse.

La cour s'est ensuite ajournée à samedi, aujourd'hui, à dix heures et demie.

Cour du juge Davey.—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement le juge Davey.

Jacob Alexander, accusé d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Ellen Scanlan, prévenue de n'avoir aucun moyen d'existence—ont été condamnés à une amende de $20 ou à trente jours de prison de paroisse.

Wm B. Johnson a été condamné à $10 d'amende ou à vingt jours de prison de paroisse pour ivresse et bris de paix.

Cour du juge Hildenbergen.—

Paul Leahey, accusé d'ivresse, de bris de paix et d'insultes, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Joseph Richard a été envoyé à la cour criminelle du district pour vols de fait. Cautionnement de $250.

Albert Frank a été condamné à une amende de $25 ou à trente jours de prison de paroisse, pour ivresse, bris de paix et langage obscène.

Darville Lemaigne, prévenu d'abus de confiance et de détournement de fonds, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $1000.

Alfred Monroe a été envoyé à la maison de correction pour vagabondage.

Lesan Holland, accusé de vol; Pedro Thompson, d'attaque à main armée ont été envoyés en prison en attendant l'interrogatoire. Ils n'ont pu donner un cautionnement de $500.

Quatrième concours annuel.—"Competitive Drill" du Crescent régiment.—Concours entre compagnies d'Etats.—Second jour.

—Jamais au grand jamais, on a vu, aux Fair Grounds, une foule aussi compacte que celle qu'avait attiré le second concours du Crescent Regiment.

Nonseulement les immenses tribunes étaient garnies de dames, mais encore deux estrades aussi grandes et construites expressément pour la circonstance, étaient encombrées de messieurs.

Ajoutons qu'un grand nombre de dames, ne trouvant pas de places ailleurs, s'étaient portées en face des tribunes, où le comité avait fait placer des sièges.

Les "Vaudry Rifles" sont les premiers qui sont entrés dans l'arène.

Le maniement des armes n'a pas été aussi bien exécuté que celui de la veille. La même remarque s'applique aux conversions et aux feux de compagnie à grand nombre. Dans le pas double succédé par elles tous les mouvements ont été exacts.

Les "Crescent Rifles"—vainqueurs au concours de la veille—à leur entrée dans la lice ont été saluée par des applaudissements unanimes. Ils ont mieux exécuté que la veille et on a beaucoup admiré la manière dont ils ont formé les faisceaux, et dont ils les ont rompus. La compagnie a aussi mieux exécuté les différents mouvements de l'école de peloton. La manœuvre a été si bien faite que les applaudissements ont éclaté de toutes parts. Les guides ont aussi que les sergeilles ont obéi aux commandements avec précision, ce qui a beaucoup contribué au succès de la compagnie.

Les "Nicholls Rifles", sont ensuite entrés dans l'arène. L'exécution des temps et des mouvements du maniement d'armes ont été imparfaitement exécutés. Les feux de files et de peloton ont été très bien exécutés ainsi que les conversions.

Les "League Guards," comme les Crescent Rifles ont été chaleureusement accueillis à leur entrée dans la lice. La manœuvre de la baïonnette n'a pas été égale à celle du Crescent Rifles; la même remarque s'applique à la manière dont ils ont formé les faisceaux.

La marche de front en bataille et celle de flanc en doublant et dédoublant les files leur a valu des applaudissements unanimes. Sauf quelques petites irrégularités, la compagnie a beaucoup mieux manœuvré que la veille.

Les "Houston Light Infantry," de Houston, Texas, se sont faits admirer dans leur marche. Le maniement des armes, bien que très convenablement fait, n'a pas été égal à celui des compagnies qui les avaient précédés. Les feux de compagnie, de peloton et de files, debout et à genoux ont été très bien exécutés. On est resté étonné de voir le capitaine faire face à sa compagnie pendant le feu.

Ils ont mieux exécuté que les "Vaudry Rifles" et les "Nicholls Rifles" les conversions ainsi que les mouvements de l'école de peloton. On a beaucoup admiré leur marche de front en bataille.

Les "Mobile Rifles" de Mobile, Alabama ont été chaleureusement accueillis à leur entrée dans la lice. Ils ont aussi commencé par les différents mouvements de l'école de peloton, puis il a passé au maniement des armes; nous avons beaucoup admiré la manière dont les feux de compagnie ont été exécutés, ainsi que la marche de front en bataille et les différentes conversions. Dans la manœuvre du maniement d'armes ils ont commis plusieurs erreurs.

Les "Chickasaw Guards" sur lesquels tous les yeux avaient été faits, ont été salués à leur entrée dans la lice par des applaudissements et des hourrahs. On a beaucoup admiré leur tenue martiale ainsi que leur marche. L'exécution des temps et des mouvements du maniement d'armes n'a pas été exécuté avec régularité, mais les manœuvres de la baïonnette ont été admirables de précision et d'ensemble; la même remarque s'applique à la manière dont ils ont formé les faisceaux et dont ils les ont rompus. La compagnie a très bien exécuté, couchée, le mouvement du feu, celui de la charge des cuirassiers et celui du relèvement.

La marche de front en bataille, les conversions de files et de pelotons en pivotant ont été très bien exécutés; on a surtout admiré les conversions de compagnie en pivotant.

Le maniement d'armes en marquant le pas a valu à la compagnie l'approbation de la foule.

Quoique les "Chickasaw Guards" soient sortis vainqueurs de la lutte, nous devons dire que le résultat de celle-ci a étonné tout le monde, et que la réputation extraordinaire qui avait précédé la compagnie avait donné lieu de croire à un fort facile triomphe. Disons encore que la plupart des spectateurs sont convaincus que si un nouveau concours est organisé l'année prochaine, les Memphisiens n'emporteront pas chez eux le prix qu'offrira la Nouvelle-Orléans.

Après les manœuvres il y a eu une revue générale de toutes les compagnies, dans un ordre qui a été le, le colonel Ivy a profité de l'occasion pour complimenter le régiment sur sa tenue toute martiale et sur les nombreux progrès qu'il a fait dans la manœuvre. Il a remercié au nom du régiment, les juges du concours, le capitaine John J. Badger, le lieutenant H. A. Reed et le second lieutenant V. H. Bridgman, de leur impartialité dans les décisions.

La décision des juges a alors été lue; le premier prix $1000 a été remporté par les "Chickasaw Guards" de Memphis; et le second $500 par les "Crescent Rifles." Cette nouvelle a été reçue par des applaudissements.

Le maximum pour le maniement des armes, était de trois points par mouvement, ce qui forme un total de trente-neuf points.

Les "Chikasaw Guards" en ont obtenu 38, 1.

Les "Crescent Rifles" en ont obtenu 37. 09.

Les "League Guards" en ont obtenu 37. 01.

Les "Houston Light Infantry" en ont obtenu 37 02.

Les "Vaudry Rifles" en ont obtenu 35. 04.

Les "Mobile Rifles" en ont obtenu 33. 04.

Les Nicholls Rifles en ont obtenu 30.05.

Chaque mouvement était coté séparément par chacun des membres du board (bureau) et le chiffre inscrit était la moyenne des cotes.

Après la revue il y a eu bal dans la grande bâtisse.

Paragraphes.—C'est définitivement et sans remise le 23 mai, qu'a lieu le tirage de la loterie des Petites Sœurs des Pauvres. On sait qu'il s'agit d'une belle propriété, sise au No 101, rue Ste-Anne. Elle consiste en un vaste terrain sur lequel s'élève une jolie maison, le tout estimé $4,000. Il reste encore un certain nombre de billets à placer; nous espérons bien que, d'ici au 23, ils seront tous enlevés. Mais, en supposant que quelques-uns n'aient pas trouvé de placement, est-il besoin de dire qu'ils ne seront pas jetés dans la rone et la participerait pas au tirage? Le prix du billet n'est que d'une piastre, moyennant quoi, on peut devenir l'heureux propriétaire d'une maison située au centre même du 2e district, tout en ayant participé à une bonne œuvre.

—A la cour criminelle de district, la succession de Barbara Eichera; celle de Mme M Glaser; celle de Laura E Merriok, femme de L J Bright, sont ouvertes —Benjamen McCoard, demande l'émancipation.

—Robert Green, accusé de bris de paix et de langage obscène; J. Carriway, prévenu d'ivresse et d'insultes—ont été arrêtés sur la Levée, près la rue Washington.

—Les habitants du bayou St-Jean se plaignent de l'état de la passerelle, près du Jardin Magnolia. Il faut qu'ils fassent plusieurs lieus avant de pouvoir traverser le bayou.

—M. N. Fox a été volé de vingt piastres chez Lizzie Riddle, c, au No 38 de la rue Dauphine. Rosa Taylor c, et Alice Mullen, blanche, ont été arrêtées. Lizzie n'est enfuie.

—Des malfaiteurs ont brisé les vitres d'un réverbère, dans la rue Dryades, près Terpsichore.

—Jacob Alexandre, prévenu d'ivresse, de bris de paix, de langage obscène, et d'avoir giflé un collecteur de police dans l'accomplissement de son devoir, a été arrêté à l'encoignure des rues Rampart et Esplanade.

—John Wagner a été envoyé à l'hôpital, du bateau à vapeur Jesse K Bell.

—Thomas Douglass, c, est mort subitement, au No 93 de la rue Franklin.

—Patrick McMahon et Edward Cunningham, ont été arrêtés dans la rue Victoire, près Marigny, pour ivresse, bataille et bris de paix.

—Un camion s'est heurté contre une charrette à lait, dans la rue Bagnère, près Mereau; les brancards du dernier véhicule ont été brisés. Les réparations coûteront une quinzaine de piastres.

—Un chien fâroce a été tué au No 274 de la rue St-André.

—Le pont de pois des rues Washington et Fulton est cassé.

—Liza Davis, prévenue de vol, a été arrêtée dans la rue Trémé, près Conti.

—Un pistolet a été déchargé accidentellement dans une maison du coin des rues Douane et Franklin.

—Un chien féroce a été tué à la station du quatrième precinct.

—Susan Histon, c, est morte, subitement, à sa résidence, au No 25 de la rue Claiborne.

—Hier matin, à dix heures, Auguste Sheldon, employé à l'ascenseur, au coin des rues Plaisance et Tchoupitoulas, a eu la jambe gauche cassée; un morceau de bois lui est tombé dessus. On l'a transporté chez lui, dans la rue Fulton, près Harmonie, où il a reçu les soins voulus.

—James Williams, c, est tombé d'un dray, hier, à trois heures et demie de l'après-midi, sur la levée, au pied de la rue Julie. Les roues du véhicule lui sont passées sur les jambes. On l'a transporté à l'hôpital où il a reçu les soins d'un médecin.

—Hier, à midi, une femme de couleur, inuite, a été arrêtée au coin des rues Chartres et St. Pierre. E. Esnault l'accuse de lui avoir volé $20.

—Cinq enfants âgés respectivement de deux, trois, six, huit et dix ans ont été amenés à la station du septième precinct. Leur père et leur mère refusent de les entretenir. Le sergent Grabert a arrêté le père au nommé Gaun. Après trois heures de détention, M. Gaun a informé le sergent qu'il allait chargerait de ses enfants; M. Grabert, après s'être consulté avec le juge Falls, a relâché M. Gaun et lui a remis les enfants.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 41 arrestations, dont 4 dans le premier precinct, 6 dans le deuxième, 17 dans le troisième, 4 dans le quatrième, 3 dans le cinquième, 2 dans le sixième, 2 dans le septième, 2 dans le onzo-septième, 1 dans celui des faubourgs. Elle n'en a opéré ni dans le huitième, ni dans celui du port.

—Wm Devine et Hy Train se sont battus, hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, au coin, des rues Douane et Dauphine. Ils ont été devenus à la station du troisième precinct.

—Hier, à 3 heures et demie de l'après-midi, Wm. Pottigrew, âgé de quatorze ans, est tombé d'une des planches conduisant à une barge chargée de glace, amarrée au pied de la rue Espianade. Il s'est grièvement blessé au nez en tombant sur un coin. On l'a transporté à la pharmacie de M. Laplace, et après que sa blessure eut été pansée, au No 839 de la rue Decatur.

DEPECHES
Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPEENNES

FRANCE.

Mort du comte d'Armin.

Londres, 20—Une dépêche de Nice annonce que le comte Harry Karle Edward Von Arnim, diplomate prussien, est mort jeudi.

Bataille désespérée entre Français et Kroumirs.

Paris, 20.—Le Globe dit: Le colonne du général Logerot a eu un combat acharné avec les Kroumirs à Beneteur. Les Français ont perdu 500 hommes et les Kroumirs 400.

Faux bruits de la défaite du général Breard—Victoire réelle et prise de Mateur.

Londres, 20—Une dépêche de Tunes, en date du 19 dit; Dans le combat de mercredi entre les troupes sous le commandement du général Breard et les tribus réunies pour défendre Mateur, on rapporte que le général a été complètement défait.

Paris, 20—Des dépêches officielles de Tunis disent que le bruit de la défaite du général Breard par les Arabes à Mateur est faux. Les Français ont entrés à Mateur. La perte des Français dans l'engagement qui a précédé leur entrée a été seulement de 6 tués. Les Arabes ont essuyé de sérieuses pertes, ils ont fui, quand l'artillerie a envoyé son feu convergent.

Suppression d'une banque importante.

Paris, 20—Le journal la Cote Européenne, annonce la suppression de la banque (limitée) de l'Union Anglo-Française. Elle avait 16 succursales et un capital de $12,000,000 de francs.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de coton de Liverpool.

Liverpool, 20—La demande de coton a été sans cesse en augmentant. Le marché a été plus régulier et plus ferme. Les cotes ont parfois monté. Le coton américain a été en meilleure demande et bien qu'offert en abondance, les prix ont haussé de 1|8d.

Les Sea Island ont été en demande modérée. Les Futurs, après quelques fluctuations pendant la semaine, ont haussé de 1|8d, excepté la récolte nouvelle qui n'a eu qu'une hausse fractionnelle.

¡Une quasi-déclaration de guerre à la France par Garibaldi.

Rome, 20—On a publié une lettre de Garibaldi, laquelle dit qu'il est un ami de la France, mais que si elle essaie de prendre Tunis, l'Italie se trouvera insultée et menacée.

Après avoir exprimé l'espoir que la France abandonnera toute idée d'annexion et même de protectorat, Garibaldi déclare que, en tout cas, la flotte italienne avec 50,000 hommes devrait être prête à défendre les îles italiennes qui sont menacées.

L'Angleterre refuse de se joindre à la conférence internationale contre l'assassinat publique.

Londres, 20—A la Chambre des Lords, hier soir, le comte Granville, secrétaire des affaires étrangères, répondant à une interpellation, a dit que la Russie, avec l'Allemagne, la Turquie, avait récemment une conférence en vue d'une action commune contre l'assassinat.

Sans sympathiser le moins du monde avec les nihilistes, a-t-il dit, le gouvernement de Sa Majesté n'est défendu par la portée de cette conférence, pensant qu'elle ne pourrait avoir aucun résultat pratique et que le parlement aussi bien que le pays verrait avec déplaisir le gouvernement y participer. Ce refus, cependant, nous engage pas à ne jamais tenir de tous les moyens que là lui nous laisse pour arrêter les personnes coupables d'agitation ou meurtre. Il pense que ces moyens sont complètement suffisants.

La nécessité du bill des terres.

Londres, 20—Dans un éditorial, le Times dit: la majorité en faveur du gouvernement sur l'amendement proposé par lord Elcho au bill des terres, prouve que le bill n'a eu pour adversaires que quelques fanatiques de la prétendue orthodoxie écossaise et quelques sauvages passionnés du Cabinet. La Chambre doit persuadée que la mesure proposée par M. Gladstone était indévitable.

Arrestation d'un prêtre dans le comté de Limerick.

Londres, 20—Un prêtre du nom de Sheehy a été arrêté à Kilmallock, comté de Limerick, en vertu de la loi de coercition, ainsi qu'un propriétaire de l'endroit, un bâtelier et un secrétaire de la ligue des terres.

La troupe et la police campent dans la ville qui est presqu'en état de siège.

La Chambre des Lords et le bill des terres.

Londres, 20—Lord Salisbury parlant dans un banquet, hier soir, a dit, à propos du bill des terres, que miens vaudrait pour la Chambre des Lords comme d'accepter que de se voir forcée de se conformer aux décisions de la Chambre des Communes.

Les Lords, a-t-il dit, traiteront avec respect toute décision sérieusement réfléchie des Communes, mais il y a des cas dont se rend parfaitement compte la Chambre des Communes et dans lesquels elle se met en contradiction avec les intentions qui l'ont créée.

Le vote en faveur du bill des terres.

Londres, 20—Quatorze conservateurs anglais et irlandais ont voté contre l'amendement de lord Elcho; trente-deux libéraux et autonomistes ont voté contre; cinq membres irlandais ont voté en faveur de l'amendement.

Sir Stafford Northcote et presque tous les chefs conservateurs ont voté avec la minorité.

Le Pall Mall Gazette critique la conduite absurde des conservateurs et des parnellites qui se sont abstenus de voter ou ont voté en faveur de l'amendement.

Londres, 20.—M. Collins, conservateur nouvellement élu, a été introduit et a prêté le serment. La tentative faite par Sir Wilfred Lawson, radical pour le questionner sur ses convictions religieuses a été accueillie par les acclamations bruyantes des conservateurs.

Sir Wilfred Lawson a prétendu que le précédent relatif à M. Bradlaugh autorisait à s'enquérir de la religion des membres avant de les admettre à la prestation du serment.

L'Orateur a interdit la parole à sir Wilfred Lawson et a été appuyé par M. Gladstone.

M. Forster a confirmé la nouvelle de l'arrestation du prêtre Sheehy à Kilmallock. Il est fâcheux, dit-il, qu'il ait été nécessaire d'arrêter un prêtre catholique. C'est à-t-il ajouté avec sensation que cette arrestation n'est faite.

Il a refusé d'exposer les causes de cette arrestation; mais il s'est déclaré prêt à soutenir un débat, sur sa propre conduite à lui-même.

Il a fixé lui-même le jour et l'heure de l'interpellation. On n'a arrêté, dit-il, que ceux qui aident et encouragent les criminelles tentatives.

M. Parnell attaque l'arrestation du prêtre Sheehy.

Londres, 20—Le prêtre Sheehy et d'autres, membres de la ligue des terres que l'on a arrêté, sont accusés d'avoir tenu certaines personnes en encelestant leur place.

Un autre conservateur élu au Parlement.

Londres, 20—A l'élection d'un membre du Parlement à Preston, le candidat conservateur Eccroyd, a battu de 1664 voix les fanatiques Hall Harcourt, Henry Yates Thompson, propriétaire de la Pall Mall Gazette.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, 20—M. Bayard, du comité nommé pour aller s'enquérir auprès du président s'il avait quelqu'autre communication à faire au sénat, a rapporté que le président avait déclaré n'avoir plus aucune communication à envoyer au sénat. En conséquence, M. Pendleton a fait la motion que le sénat s'ajourne aujourd'hui, sine die.

M. Ingalls objecte et la motion de M. Pendleton est mise provisoirement de côté.

Le sénat est saisi à 12 h. 10 en séance exécutive.

Washington, 20—Le président du comité de commerce a nommé MM. Ransom, Jones, Kellogg, Conger et Vest pour fonctionner pendant les vacances parlementaires, un comité composé de MM. Ransom, Jones, Kellogg, Conger et Vest, pour étudier la situation de l'état de la rivière en face de Washington et l'effet des ponts sur la navigation de cette rivière et la salubrité de la ville, ils affirment qu'il y aura un sérieux arrangement.

M. Ransom demandera compte de ces travaux au comité le 1er juillet.—Le tout est adopté.

A la réouverture des portes, le Sénat adopte la motion de s'ajourner *sine die*.

Contrairement à la coutume il n'est pas nommé de président temporaire. Le vice-président n'était pas au Sénat, quand est tiré l'ajournement. M. Harris était au fauteuil. Il n'y avait pas de spectateurs dans la salle, excepté ce presque toute la séance avait été exécutive. Chacun se serra la main, puis la salle devint déserte. Le comité était close.

Le sénat, en séance exécutive, a confirmé la nomination de James C. Matthews, marshal des Etats-Unis pour le district ouest de la Louisiane, de plusieurs maîtres de poste et des consuls suivants:

John B. Grove, au Havre; G. F. Mosher, à Nice; David Vicker, à Matamoras; E. H. Rogers, à Veracruz; H.